



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 44597

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le projet de décret relatif à la modification de pensions de réversion du régime général. Ce décret vise à transformer les pensions de réversion du régime général, initialement de nature contributive, en un minimum social du fait de la prise en compte dans le calcul des ressources de la pension complémentaire. En revanche, un salarié d'EDF-GDF a la possibilité de percevoir la pension de réversion du conjoint décédé sans plafond de ressources. Une révision des pensions de réversion du régime général augmenterait donc encore les disparités entre les pensions de retraite des travailleurs du public et celles du privé. En conséquence, il lui demande s'il envisage de renoncer à ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44597

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5667